



Pose pylonne electrique sur terrain privé.

Par **robert fontana**, le **25/11/2016** à **19:22**

L'EDF veut déplacer un poteau électrique qui est sur le terrain de mon voisin et le mettre en limite sur mon terrain Puis-je m'y opposer. Il n'y pas d'arrêté préfectoral, ni de procédure d'utilité publique. Il y a un chemin communal et il veulent s'appuyer sur mon mur pour l'installer. Ce n'est que pour des facilité de travaux.

De plus ils sont obligés de rentrer avec les engins sur mon terrain et cela va occasionner des dégâts.

la ligne va passer à 15 mètres de la maison.

Pouvez vous me dire les démarches à suivre pour m'y opposer, pour le moment EDF ne m'a demandé aucun accord ou autorisation.

Merci Cdt